

RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL DES ÉLECTIONS

Présenté à la 106e assemblée générale annuelle

Le Comité [conduit les élections nationales](#) des dirigeant·es et des administrateur·rices, autres que le/la directeur·rice du CC, afin de pourvoir des postes au Conseil d'administration national (article 17.3.2 des statuts) et peut aussi, si besoin est, faire de même pour les élections des organismes constituants (article 17.3.2.1 des statuts). Le Comité national des élections peut également fournir des orientations et des conseils aux comités exécutifs d'organismes constituants ou à leur comité des élections. Le Comité peut aussi entendre les plaintes concernant les élections qu'il conduit ou à la conduite des Comités des élections des organismes constituants, puis enquêter et se prononcer sur ces plaintes. Référence : Élections et appels – Responsabilités

<https://pipsc.ca/fr/a-propos/gouvernance/informations-elections/elections-information/plaintes-et-appels-relatifs-aux-elections>

Conformément à l'article **22.1** des statuts de l'IPFPC (« **Date d'élection et début du mandat** ») : « À compter de 2015, les dirigeant·es et les administrateur·rices de l'Institut seront élu·es tous les trois (3) ans. » Les prochaines élections nationales auront lieu en novembre 2027.

Outre le calendrier des élections nationales « tous les trois ans », des élections extraordinaires pourraient avoir lieu. Par exemple, si un poste devenait vacant au Conseil d'administration, la tenue d'élections extraordinaires pourrait être requise pour le temps qu'il reste avant les prochaines élections prévues.

Le Comité national des élections est un comité du Conseil d'administration; ses membres sont donc nommé·es par le Conseil d'administration. Lors de l'AGA de décembre 2020, le mandat du Comité des élections a été modifié pour le porter à trois ans, ce qui lui permet d'être en place l'année précédant l'élection, l'année de l'élection et l'année suivant l'élection. Ce mandat prolongé garantira la stabilité et la mise en commun des connaissances en plus d'assurer le bon déroulement des élections nationales à l'avenir. Le premier mandat de trois ans (2023-2025) du Comité national des élections a été entamé le 7 février 2023.

Dans les jours qui ont suivi cette décision, l'élection extraordinaire visant à pourvoir le poste vacant de directeur·rice régional·e de la Colombie Britannique et du Yukon a été menée à bien.

En 2024, nous avons tenu les élections tri-annuelles de tous les postes au Conseil d'Administration avec le nouveau [système de vote de l'IPFPC](#). Ce nouveau système est maintenant en usage pour toutes les élections et tous les votes de ratification depuis octobre 2024.

Le Comité national des élections a procédé à l'élection du comité exécutif de trois groupes en moyenne par année, soient VFS, NAV CANADA, et CP à leur demande et conformément à leurs statuts. Nous avons également procédé à l'élection en présentiel du comité exécutif du groupe RT-SUN lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Avec l'appui du personnel de l'Institut, le comité a composé en 2025 un manuel de procédures électorales à l'intention des exécutifs comités d'élections et du personnel de l'Institut qui appuient les élections tant celles qui se tiennent durant une assemblée que celles en lignes avec le système de vote de l'IPFPC (c-à-d celles où tous les membres peuvent voter sur une longue période de plusieurs semaines).

De plus, cette année le comité a un kiosque d'information à l'assemblée Générale de l'Institut. Venez nous voir, nous répondrons à toutes vos questions à propos des élections à l'Institut.

Votre Comité national des élections est toujours à la recherche de nouvelles idées pour stimuler la participation des membres aux élections nationales. Nous aimerions cerner les obstacles à la participation électorale pour améliorer celle-ci. Si vous avez des idées ou des suggestions concernant ces obstacles et la façon d'améliorer la participation électorale, n'hésitez pas à nous en faire part. Veuillez écrire au Comité national des élections à elections_committee@pipsc.ca (notez qu'il y a un trait de soulignement entre « elections » et « committee »).

Au cours des trois ans, nous avons eu le privilège d'avoir eu l'appui de plusieurs employé-e-s de l'Institut tant pour les élections au CA, aux exécutifs de groupes, qu'à la mise en service et l'opération du système de vote de l'IPFPC la composition du manuel et toutes les activités du comité. Nous sommes reconnaissant de leur expertise et bon soins. Merci.

Les membres du Comité des élections 2023-2025 sont Tim Azab, Adam Belaire, Yves Cousineau (président), Neville Feltham, Josée Girard, Mladen Komnenic et Zulfikar Nanji.

Présenté respectueusement,

Yves R. Cousineau

Président du Comité national des élections 2023-2025